Conditions de participation au concours

- § 1 Promotion / Tirage au sort La Delticom AG, Brühlstraße 11, 30169 Hanovre, Allemagne (ciaprès également dénommée "Delticom") organise le concours. Nankang Rubber Tire Corp., Ltd est le sponsor des prix. La participation à l'action se fait exclusivement selon les conditions énumérées ici.
- **§ 2 Prix** / **Récompense** Dans le cadre du concours, deux bons d'essence d'une valeur de 500€ sont à gagner après l'achat de 4 pneus Nankang.
- § 3 Conditions de participation au concours En participant au tirage au sort, l'utilisateur accepte ces conditions de participation. La participation au tirage au sort est volontaire et gratuite. La participation au tirage au sort n'est possible qu'en son propre nom, la participation pour des tiers est interdite. L'âge minimum pour participer est de 18 ans et la participation est limitée aux personnes physiques, à condition qu'elles ne soient pas incapables d'agir. Un paiement en espèces du prix ou un échange est exclu, même partiellement. Le droit n'est ni transférable ni cessible.
- § 4 Exécution et traitement La période de participation commence le 01.08.2024 à 0h00 et se termine le 31.08.2024 à 23h59. Pour participer au concours, le participant doit acheter 4 pneus Nankang sur 123pneus.be, entrer son nom complet et les coordonnées demandées dans le formulaire de participation sur la page de confirmation de commande et cocher la case "Participer à l'action". La personne au nom de laquelle l'adresse e-mail est enregistrée est considérée comme participant éligible. Le gagnant sera déterminé après la fin du concours par tirage au sort informatique. Les données personnelles des participants ne sont collectées et traitées que pour la réalisation de l'action et sont supprimées après le traitement de l'action. La remise du prix aura lieu après la période de l'action. Delticom se réserve le droit de modifier, d'annuler ou de mettre fin au tirage au sort à tout moment sans préavis et sans indication de motifs. Si, pour des raisons techniques (par exemple, virus dans le système informatique, manipulation ou erreurs dans le matériel et/ou le logiciel) ou pour des raisons juridiques, une exécution correcte du tirage au sort ne peut être garantie, Delticom se réserve le droit de l'arrêter immédiatement. Le comportement d'un participant peut entraîner une fin immédiate du tirage au sort, notamment rétroactivement et/ou en cas d'absence manifeste d'intention de participer, par exemple si ce participant est membre d'un soidisant groupe de vote; communauté de clics, etc. et utilise cette aide pendant sa participation, obtenant ainsi un avantage. Dans ce cas, Delticom peut (même rétrospectivement) exclure certains participants. Dans les cas d'exclusion rétroactive, le prix sera à nouveau tiré au sort parmi tous les participants. Les modifications des conditions de participation et l'annulation du tirage au sort seront annoncées par Delticom sur le site internet participant et par e-mail.
- § 5 Protection des données, Base juridique du traitement des données, Politique de confidentialité Delticom AG est responsable de la protection des données au sens de l'article 4 n° 7 du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'UE. Vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données par e-mail à datenschutz@delti.com ou par courrier à l'adresse postale susmentionnée : Stichwort "Datenschutz". La base juridique de tous les traitements de données mentionnés est l'article 6, paragraphe 1, point b) du RGPD ("exécution du contrat"). Nous traitons les données personnelles à des fins d'inscription au concours, d'exécution et de traitement. Nous collectons et stockons les réponses aux enquêtes à des fins de marketing (par exemple, pour la création de slogans publicitaires ou la planification de campagnes marketing). Pendant la période de stockage des réponses des participants, une attribution des réponses aux participants respectifs est

techniquement possible, mais non prévue. Nous tirons des conclusions générales des réponses. Toutes les données personnelles sont conservées conformément aux délais de prescription légaux pendant trois ans à compter du début de l'année suivante (critère de stockage). La légalité de la conservation découle de l'article 6, paragraphe 1, point c) du RGPD, si nous devons respecter des obligations légales d'archivage, et de l'article 6, paragraphe 1, point f) du RGPD ("intérêt légitime"). Nous avons un intérêt légitime à conserver les données à des fins de défense juridique jusqu'à la prescription des éventuelles réclamations des participants issues du concours. Le traitement des données est limité à des fins de preuve. Vous avez des droits en matière de protection des données (appelés droits des personnes concernées), en particulier un droit d'opposition aux traitements de données susmentionnés et un droit d'accès. À cet égard, Delticom AG renvoie pour plus d'informations aux avis de confidentialité correspondants : https://www.123pneus.be/datenschutz

- § 6 Responsabilité; Logiciel tiers Toute responsabilité de Delticom est limitée aux actes intentionnels et à la négligence grave. Delticom n'est pas responsable des manipulations ou des interventions dans le déroulement du tirage au sort. Les blessures à la vie, au corps et à la santé sont exclues de cette exclusion de responsabilité. L'opérateur n'est pas responsable des problèmes ou dysfonctionnements techniques des réseaux téléphoniques ou des connexions téléphoniques, des systèmes de réseaux en ligne, des serveurs, des fournisseurs, du matériel ou des logiciels informatiques, des e-mails et des inscriptions reçues en raison de problèmes techniques ou de la surcharge d'internet, du réseau téléphonique ou d'un site web, ou d'une combinaison des cas susmentionnés. L'opérateur n'est également pas responsable des dommages matériels ou logiciels des participants causés ou résultant de leur participation à l'action. Delticom n'est pas responsable des défauts ou des dommages au prix.
- **§ 7 Exclusion du concours** Les employés de Delticom et des sociétés affiliées sont exclus de la participation. La décision du juge est exclue. La participation au concours se fait exclusivement selon les conditions énumérées ici.